

Règlement du tournoi

- Art. 1 : L'ELAN de GORGES organise son tournoi le samedi 27 avril 2024, lequel regroupera 24 équipes de 10 joueurs pour le tournoi U10/U11 et 16 équipes de 10 joueurs pour le tournoi U12/U13. Les équipes devront se présenter **30 minutes** avant leur premier match à la table de marque afin de confirmer leur présence et remettre la feuille de présence.
Nous comptons sur votre ponctualité.
- Art. 2 : **U10/U11**
Phase 1 – PHASE DE POULE : Les 24 équipes réparties en 6 poules de 4, se rencontreront sous forme de championnat. (1 fois 10 minutes). Les 2 premières équipes de chaque poule seront qualifiées pour le tournoi « principal », les 2 autres joueront pour le tournoi « consolante ».
Phase 2 – CLASSEMENT
L'après-midi, le tournoi principal fonctionnera sous le format de championnat en 4 poules de 3. Puis chacune des équipes disputera 2 autres matchs à élimination directe afin d'effectuer un classement de la 1^{ère} place à la 12^{ème} place pour le tournoi « principal ». Pour le tournoi consolante, le fonctionnement est le même. Cela représente 7 matchs par équipes sur la journée pour les deux « tournois ».
- U12/U13**
Phase 1 – PHASE DE POULE : Les 16 équipes réparties en 4 poules de 4, se rencontreront sous forme de championnat. (1 fois 10 minutes). Les 2 premières équipes de chaque poule seront qualifiées pour le tournoi « principal », les autres joueront pour le tournoi « consolante » (8 équipes).
Phase 2 – CLASSEMENT
L'après-midi, les tournois consolante et principal fonctionneront sous le format de championnat en 2 poules de 4. Puis chacune des équipes disputera 2 matchs à élimination directe afin d'effectuer un classement de la 1^{ère} place à la 8^{ème} place pour chacun des tournois. Cela représente 8 matchs par équipes sur la journée pour les deux « tournois ».
- Art. 3 : Les joueurs devront être licenciés à la FFF et ne pourront changer d'équipe pendant la durée du tournoi. Les accompagnateurs des équipes devront fournir la licence du joueur sur demande du club organisateur. Toute équipe engagée devra déposer la liste de ses joueurs. **Afin de réaliser le classement des buteurs, il est important de ne pas changer les numéros des maillots au cours du tournoi !!!**
- Art. 4 : Chaque équipe présentera 8 joueurs + 2 remplaçants.
- Art. 5 : Les matchs se dérouleront sur un ½ terrain de foot « herbe » et « synthétique ».
- Art. 6 : Chaussures de foot à crampons, protège-tibias obligatoires.
- Art. 7 : L'arbitrage sera assuré par le club organisateur. Chaque équipe fournir un arbitre de touche.
- Art. 8 :
Les points seront répartis de la façon suivante :
Match gagné : 4 pts – Match nul avec buts : 2 pts – Match nul sans but : 1 pt – Match perdu : 0 pt – Forfait : 0 pt.
En phase de poules, en cas d'égalité de points, les équipes seront départagées par : 1- différence de buts générale, 2- différence de buts particulier, 3- meilleure attaque, 4- meilleure défense, 5- 3 tirs au but décisifs puis mort subite
En phase de classement, en cas d'égalité, il sera procédé à des tirs aux buts tirés par 3 joueurs différents. En cas de nouvelle égalité, l'élimination se fera au 1^{er} tir au but manqué. Un joueur ne pourra tenter un 2nd tir au but seulement après la participation de tous ses camarades.
- Art. 9 : Les changements de joueurs s'effectueront lors des sorties du ballon.
- Art. 10 : Les touches se feront à la main et les coups de pieds de coin se feront au pied. Les buts marqués directement sur une rentrée de touche ne seront pas validés. Le jeu reprendra par une sortie de but.
- Art. 11 : La remise en jeu par le gardien doit être faite au pied (balle à terre). Le gardien ne peut se saisir du ballon avec les mains sur une passe en retrait volontaire.
- Art. 12 : Tous les coups francs sont directs à l'endroit de la faute avec mur à 6 mètres. A l'intérieur de la surface, c'est pénalty.
- Art. 13 : Sur les engagements ou coups de pieds de coin, l'adversaire doit se tenir à 6 mètres. 2 mètres pour une touche.
- Art.14 : En U11 et U13, la règle du hors-jeu est signalée à partir de la ligne médiane

Art. 15 : L'ELAN DE GORGES sera seule juge pour toute décision à prendre au cours de ces tournois. Elle décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de perte pouvant se produire au cours de cette journée sportive.

L'ELAN DE GORGES compte sur votre sportivité et vous souhaite un bon tournoi